

SAINT-TROPEZ

Vie locale

Grande plaisance : création de places à Port-Grimaud

Face à la demande croissante de places pour grands bateaux, l'association syndicale de Port-Grimaud 1 a fait réaliser deux aménagements portuaires destinés à des unités de 35 m de long

Article réservé aux abonnés



Le président de Port-Grimaud 1 Jean-Charles Papayan (au centre) le commandant de port Bruno Brabant, le directeur de l'ASP Manuel Madon et le personnel du port ont inauguré la plateforme d'accueil des grosses unités. **C.G.**

Inaugurées hier, deux nouvelles places dédiées à la grande plaisance ont été créées face à la capitainerie de Port-Grimaud.



http

Des aménagements qui peuvent accueillir des unités de 35 mètres de long.

Le ruban a été coupé hier par le président de P.G. 1 Jean-Charles Babayan, du commandant de port Bruno Brabant et son adjoint Benjamin Brabais, du directeur de l'association syndicale des propriétaires (ASP) Manuel Madon, du personnel de la capitainerie et de capitaines de bateaux mais en l'absence du maire Alain Benedetto, excusé en dernière minute.

« Ces aménagements étaient nécessaires face à un bouleversement de la plaisance et la baisse constante des petites unités au profit de grands bateaux qui n'ont que peu de possibilité d'accostage dans les ports du Golfe », a souligné Jean-Charles Babayan.

Plateforme au-dessus de l'eau

« Entre le port de Saint-Tropez et Port-Grimaud, les gros yachts mouillent au large, faute de place à quai. Plusieurs ports du Golfe mettent l'accent sur des investissements semblables et Port-Grimaud se devait d'investir en ce sens » poursuit Bruno Brabant.

Le projet d'aménagement a été proposé par ce dernier en 2017, validé par le conseil d'administration. Les travaux débutés en février, se sont achevés en juin, pour une enveloppe totale de 150 000 euros, financés par l'Association syndicale portuaire.

Elle a consisté en la création d'une plateforme en béton armé d'une surface de 45 m², dont la première partie repose sur les rochers existants et la seconde est suspendue au-dessus de la mer, sans aucun contact avec l'eau, ni pilotis pour la soutenir, « ce qui nous a préservés des contraintes liées à la loi sur l'eau » a précisé M. Babayan.

Ces deux places complètent l'offre publique (350 en tout contre 900 en amodiation) et bénéficient d'un service « sur-mesure ».

« Nous fonctionnons sur le principe du concierge d'un hôtel de luxe » précise Bruno Brabant. « Les réservations sont prises à l'avance par le service du port, notamment mon assistante Sandrine Pereira et sont gérées avec toutes les prestations d'accueil. Les hôtes et le personnel d'encadrement de la capitainerie tentent de répondre à la moindre requête des clients. Nous avons par exemple un service de voituriers avec des places de stationnement pour les automobiles des propriétaires de bateau ».

De grands travaux

« Ce concept de service à la personne va prendre encore plus d'ampleur l'an prochain. Nous allons aménager tous les abords de la capitainerie, de même que sa devanture, planter des palmiers et reprendre toute la partie " sanitaires ". Nous visons le haut de gamme » souligne le président.

Trois années seront nécessaires pour tout réaliser et l'enveloppe globale avoisine les 5 millions d'euros.